

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 16
VOTANTS : 18



Le 1^{er} mars 2016 à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 25 février 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur CESSAC, Maire.

En présence de Mesdames et Messieurs Eric ANEZO, Bernadette BONGRAND, Francis BOUTIN, Alain BRETON, Nelly BUCHERON, Laurence CHAPOT, Bruno GARREAU, Philippe JACQUES, Sylvie LETIENNE, Mathieu MABROUQUE, Ghislaine NICOLAS, Dominique PEIGNAUX, Nathalie PENOT-COINDRE, Jean-Marie RENAUDEAU, Marie-Christine THIMONIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

- Monsieur PETIBON donne pouvoir à Monsieur BOUTIN
- Madame PAPIN donne pouvoir à Madame BONGRAND
- Madame DESCHAMPS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection à main levée du Secrétaire de séance. Monsieur PEIGNAUX a été élu à l'unanimité Secrétaire de séance.

Élection des membres de la commission « Plan Local d'Urbanisme »

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-22,

Considérant que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions, dont le maire est Président de droit, chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de créer une commission « Plan Local d'Urbanisme », d'en définir le nombre de membres et de procéder à leur élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer une commission « Plan Local d'Urbanisme »
- De fixer sa composition ainsi : le Maire, en sa qualité de Président de droit et 12 membres du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal décide ensuite de procéder à l'élection en son sein, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, de ces 12 membres de la commission « Plan Local d'Urbanisme ».

Considérant qu'après appel à candidatures une unique liste s'est déclarée candidate :

➤ Liste unique :

Monsieur ANEZO Éric, Monsieur BOUTIN Francis, Monsieur BRETON Alain, Madame BUCHERON Nelly, Madame CHAPOT Laurence, Madame LETIENNE Sylvie, Madame NICOLAS Ghislaine, Monsieur PEIGNAUX Dominique, Madame PENOT-COINDRE Nathalie, Monsieur PETIBON Yves, Monsieur RENAUDEAU Jean-Marie, Madame THIMONIER Marie-Christine

Après avoir procédé au vote, sont élus, à l'unanimité, des suffrages exprimés :

- Monsieur ANEZO Éric
- Monsieur BOUTIN Francis
- Monsieur BRETON Alain
- Madame BUCHERON Nelly
- Madame CHAPOT Laurence
- Madame LETIENNE Sylvie
- Madame NICOLAS Ghislaine
- Monsieur PEIGNAUX Dominique
- Madame PENOT-COINDRE Nathalie
- Monsieur PETIBON Yves
- Monsieur RENAUDEAU Jean-Marie
- Madame THIMONIER Marie-Christine

Pour extrait conforme,
Larçay, le 02 mars 2016



Le Maire

Jean-François CESSAC

Mesae

Transmis au représentant de l'Etat le	3 MARS 2016
Reçu par le représentant de l'Etat le	7 MARS 2016
Affiché le	16 MARS 2016
ACTE EXECUTOIRE	



Le Maire,

Jean-François CESSAC

Mesae